

Plusieurs accords ont été conclus entre les deux gouvernements ou entre leurs institutions gouvernementales, dont la portée et la diversité s'échelonnent depuis un accord touchant les sépultures de soldats du Commonwealth jusqu'à la réciprocité en fait de services aériens. L'accord de 1965 touchant la collaboration en vue de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, conclu entre Atomic Energy of Canada Limited et le Comitato Nazionale per l'Energia Nucleare, est l'accord le plus récent et l'un des plus importants entre les deux pays.

Immigration

Le lien principal entre les deux pays est sans contredit la présence au Canada de plus de 500,000 personnes d'origine italienne. L'immigration italienne remonte au régime français. Plusieurs familles canadiennes-françaises bien connues sont en fait d'ascendance italienne. L'immigration a augmenté à la fin du XIX^e siècle, mais elle a été plus marquée encore après la Seconde Guerre mondiale, le nombre des immigrants italiens n'étant inférieur qu'à celui des immigrants britanniques. Ces dernières années, l'immigration italienne a accusé une légère baisse, mais on s'attend à ce que plus de 25,000 Italiens immigreront au Canada en 1965, en dépit d'une demande plus grande de main-d'œuvre en Italie et du nombre croissant de travailleurs italiens embauchés dans d'autres pays d'Europe.

La plupart des immigrants s'établissent dans les grands centres urbains, en particulier Toronto, Montréal, Hamilton et Vancouver; un bon nombre travaillent dans les mines, dans tout le Canada. Les immigrants italiens et leurs enfants s'adaptent bien aux conditions de vie du Canada. Ils embrassent toutes les professions, et un nombre considérable d'entre eux occupent des postes importants.

La plupart des immigrants viennent d'Italie centrale et méridionale, régions traditionnelles d'émigration, mais il en vient de plus en plus du Nord. Outre la section des visas de l'ambassade du Canada à Rome, un bureau d'immigration a été ouvert au consulat général à Milan. Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. John Nicholson, a présidé aux cérémonies d'inauguration de ce bureau en juillet 1965.

Relations économiques et commerciales

L'Italie possède très peu de ressources naturelles; aussi est-elle depuis longtemps un pays commerçant à l'échelle mondiale; elle importe la plus grande partie de ses matières premières et de ses sources d'énergie et exporte les produits fabriqués par son abondante main-d'œuvre. Sa participation au Marché commun européen et son développement économique rapide au cours des dix dernières années ont amené un accroissement rapide du commerce avec les pays étrangers et une participation plus grande aux affaires et à l'économie internationales. Ces dernières années, le commerce de l'Italie avec ses partenaires du Marché commun a augmenté rapidement; environ 40 p. 100 de ses exportations totales se dirigent vers les autres pays du Marché commun, qui, d'autre part, lui fournissent le tiers de ses importations.